

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 27
Pouvoirs : 5
Votants : 32

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 05 Septembre 2017

Le 11 septembre 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD.

Absents excusés : Nathalie BARDE (pouvoir Jacky DUTRUC), Brigitte COULON, Olivier EYRAUD, Chantal NOEL (pouvoir Yves DUMOULIN), Raymond MOUSSY (pouvoir Marie-Christine THEVENET), Richard PACCAUD, Marc PECHOUX (pouvoir Claude TRASSARD), Etienne SERRAT (pouvoir Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars-sur-Formans), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Gaëlle LICHTLE,

OBJET : TRANSPORT - AVENANT 2 AU MARCHÉ DE SERVICE SAONIBUS

M. Jean-Claude AUBERT, Vice-Président chargé de l'Aménagement et des Transports, rappelle que la Communauté de communes Dombes Saône Vallée a confié la gestion et l'exploitation de son service de transports publics, Saônibus, à la société TRANSDEV RAI, ceci dans le cadre d'un marché public pour une durée de 6 ans allant du 29 août 2016 au 28 août 2022.

Considérant que les habitants de Frans sont tournés sur le bassin d'emploi de Villefranche sur Saône et que le Conseil départemental de l'Ain n'a pas accepté de dévier sa ligne de transport régulier n°119 pour assurer une desserte du centre de Frans, la CCDSV expérimente la mise en place d'une ligne en transports à la demande, la ligne D, pour une période de 1 an.

Cette desserte complémentaire **en TAD** Frans / Jassans / Villefranche (ligne D) sera effectuée à raison de **4 trajets maximum / jour** du lundi au vendredi toute l'année sauf jours fériés avec un véhicule adapté au volume de voyageurs attendus.

Il est proposé de mettre en place cette nouvelle ligne D du lundi 4 septembre 2017 au 2 septembre 2018, aux horaires annexés.

Le coût estimé de cette nouvelle ligne est 17 258.79 € HT par an (dont 8 073.79 € de coût fixe). Ce cout, variable selon le nombre de voyages, correspond à une estimation de 500 voyages à l'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** l'avenant n°2 au marché de transports urbains Saônibus avec TRANSDEV RAI, tel que décrit ci-dessus,
- **Mandate** le Président pour signer cet avenant et toutes pièces s'y rapportant.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **15 SEP. 2017**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20171109-2017C95-TR
Affichage le : **15 SEP. 2017**

A Trévoux, le 11/09/2017

Le Président,
Bernard GRISON

